



cavem

caveminfos

"Fiers de notre passé, confiants en notre avenir"

N°9 - Juillet 2014

environnement

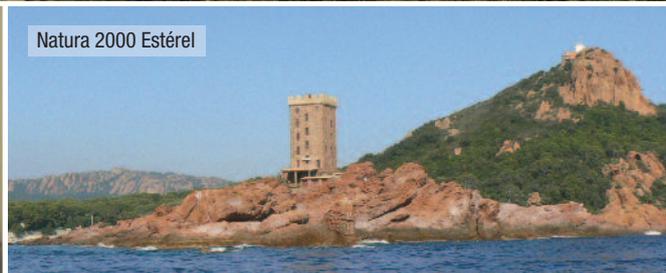
La protection des massifs



Programme d'amélioration des logements privés



Natura 2000 Estérel



Entretien avec Jacques MORENON



Georges GINESTA
Président de la CAVEM

SOMMAIRE

- **IDENTITÉ VISUELLE** PAGE 3
- **ENVIRONNEMENT** PAGE 4
- **RETOUR SUR** PAGE 6
- **HABITAT** PAGE 7

caveminfos

624 chemin Aurélien - 83700 Saint-Raphaël

Directeur de la publication : Georges GINESTA,
Anne-Claire LEFEVRE (co-directrice)

Photos : Christine DELVILLE, Frédéric DE SOUZA,
Nelson ISRAEL, Fabien WALICKI

Journaliste : Ghislaine LAUSSEL

Conception graphique : Direction communication
CAVEM et agence Rayclame

Réalisation graphique : agence Rayclame

Impression : Pure Impression

Tirage : 75.000 exemplaires.

Le mot du président



Chère Madame, Cher Monsieur,

La Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée, dénommée C.A.V.E.M., créée au 1^{er} janvier 2013 est aujourd'hui, après les élections municipales, dans une forme stable et avec les représentants élus qui doivent la conduire jusqu'en 2020. Néanmoins, si la réforme territoriale évoquée par le gouvernement devait voir le jour, il se peut que les communautés d'agglomération soient concernées par celle-ci. Nous verrons et nous nous adapterons.

Notre préoccupation immédiate est d'ordre financier car le désengagement de l'Etat est bien réel et la solidarité entre collectivités s'exerce à notre désavantage car nous sommes considérés « riches ». Chacun appréciera cette qualification qui n'a pour d'autre conséquence que de faire remonter au budget de l'Etat 20 millions d'euros financés par les 120.000 habitants que nous sommes. Ceci est considérable car, sans cette ponction, nous pourrions soit baisser les impôts, soit entreprendre de façon confortable la réalisation d'équipements importants. Il est certain que cette aspiration financière va se poursuivre mais il est aussi à craindre qu'elle s'amplifie tant l'Etat, de façon parfois masquée, accroît ses recettes, incapable qu'il est de baisser significativement ses dépenses.

Je tenais, à l'aube de ce nouveau mandat, à vous en informer car, derrière les mots, il y a des chiffres qui peuvent être très importants et bien réels.

Les cinq communes sont solidaires et chaque maire, comme je l'ai toujours affirmé, gardera la maîtrise des décisions concernant son territoire. Ceci est, selon moi, la condition première pour une bonne harmonie et pour la prise de responsabilité de chacun, corollaire de nos fonctions de premiers magistrats.

Notre territoire est superbe et homogène ; le mettre en valeur, créer de l'activité économique, améliorer la qualité de vie, accroître sa notoriété, donner de la plus-value aux biens, permettre aux jeunes d'y demeurer, voilà des objectifs que nous partageons et que nous allons nous efforcer d'atteindre car nous avons une obligation de résultat.

Nous devons réussir car il faut choisir entre avoir un destin ou connaître le déclin.

La réponse va de soi et nous sommes déterminés à toucher nos cibles.

Avec mes fidèles et cordiales pensées.



Un nouveau logo pour la CAVEM décryptage



Ce logo de la CAVEM a pour objectif de se démarquer de toute autre signalétique touristique et d'identifier la communication de cette institution au premier coup d'œil. La CAVEM exerce un grand nombre de compétences concernant chacun, dans son quotidien. Chaque information délivrée par la CAVEM sera d'autant plus visible qu'elle sera de suite personnalisée à travers ce logo.

Rien n'est laissé au hasard dans ce carré entouré des couleurs représentant les éléments naturels de ce territoire si diversifié et contrasté géographiquement : le bleu de l'azur et de la mer, le vert pour le massif forestier de l'Estérel, l'ocre rouge pour la terre et les roches, enfin le jaune pour le soleil.

A l'intérieur de ce carré, une étoile formée de cinq « C ». Cette lettre « C », comme « Commune » et « Connexion », symbolise la réunion, et l'esprit communautaire qui préside entre les cinq communes de la CAVEM.



Le premier rapport d'activités de la cavem

La CAVEM a été créée le 1^{er} janvier 2013. Consultable par chaque administré*, le 1^{er} Rapport d'activités dresse le bilan des actions menées et fixe les objectifs pour l'année suivante, résolument ambitieux et volontaristes afin de développer une dynamique communautaire au service de chacun et au bénéfice de tous.

Les compétences de la CAVEM sont importantes. Elles concernent l'économie, l'aménagement de ce territoire, l'environnement, les transports collectifs, l'habitat, mais aussi, l'eau, l'assainissement, la lutte contre les inondations, les voiries, l'hygiène et la santé, les équipements intercommunaux sportifs et culturels, le traitement et la valorisation des ordures ménagères.

* consultable sur www.cavem.fr



La Charte Forestière de Territoire du Grand Estérel un outil pour l'avenir du massif



"La protection des Massifs est un enjeu fort de notre territoire."

Nello BROGLIO, 3^e Vice-président, délégué à l'Environnement et à la Forêt.

L'objectif de la *Charte Forestière de Territoire Grand Estérel* est de protéger, valoriser et de gérer le massif de l'Estérel en dépassant les frontières administratives.

Afin de fédérer les énergies et améliorer la cohabitation entre usagers, un plan d'actions a fixé des axes forts comme la lutte prioritaire contre l'incendie, l'exploitation forestière et agricole et le renforcement de l'identité paysagère.

L'organisation de l'accueil se met en place avec la réhabilitation de la maison forestière du Malpey qui permettra de loger un agent de l'ONF et de recevoir les visiteurs du massif.

Par ailleurs, une étude de fréquentation est en cours afin de mieux connaître ce public et ses usages.

L'objectif de ce document est de rendre ce site d'exception accessible par tous, tout en protégeant le milieu naturel.

<http://www.charte-forestiere-esterel.com>

Natura 2000 Estérel Mon Estérel, je l'aime : je le protège !

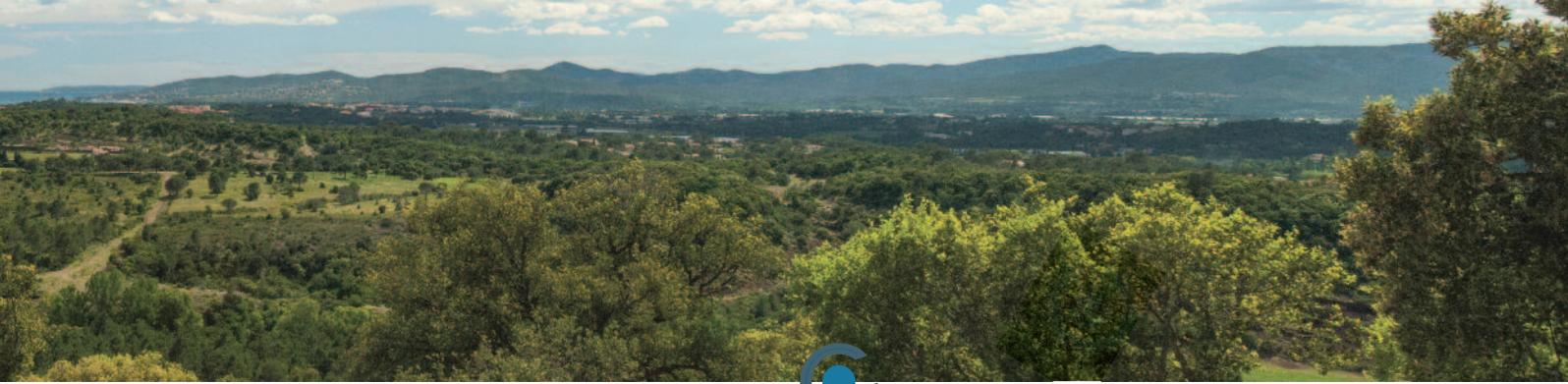
Le savez-vous ? L'Estérel est un patrimoine classé, au même titre qu'un monument historique, répertorié et protégé, au niveau européen. Pour la cellule Natura 2000 Estérel, la flore, la faune et les habitats terrestres et marins sont autant d'opportunités de mener des actions de sensibilisation concrètes auprès du public. Récemment, elle s'est associée au « Nettoyage de Printemps », organisé par la Ville de Saint-Raphaël, en proposant aux enfants de l'école Camail, une découverte pédagogique de la flore locale. Lors de la Fête de la Nature, des balades ont été organisées sur les sites du Dramont et du Rocher St Barthélémy. Ces deux opérations ont été menées en partenariat avec l'ONF.

Cet été, d'autres rendez-vous sont programmés dont les opérations de sensibilisation en mer, ou dans le cadre de la campagne Eco Gestes avec l'association ADEE, mais aussi lors de la Nuit internationale de la chauve-souris ou tout simplement... sur le terrain !

Pour en savoir plus : <http://esterel.n2000.fr>

Qui connaît Natura 2000 ?

Selon les directives de l'Union européenne, le réseau écologique Natura 2000 vise à protéger la biodiversité d'un territoire déterminé dont la gestion est obligatoirement confiée à une collectivité territoriale, en l'occurrence, pour le site de l'Estérel : la CAVEM.



Entretien avec Jacques MORENON nouveau Président du S.M.I.D.D.E.V.



*"Nous relèverons ensemble ce défi
pour le Var-Est."*

Jacques MORENON

caveminfoes : En acceptant la présidence du Syndicat mixte du Développement Durable de l'Est Var, quelles étaient vos motivations ?

En tant que vice-président de la CAVEM, délégué à la collecte, au traitement et la valorisation des déchets, assumer cette présidence m'a semblé être le prolongement de mon engagement sur les problématiques environnementales. Elles touchent à la fois le quotidien de nos concitoyens et engage notre territoire sur des enjeux à long terme.

caveminfoes : Quels sont ces enjeux ?

Trier nos déchets ménagers est devenu indispensable. Il est essentiel de mobiliser nos concitoyens car nous y sommes contraints par l'Etat et les normes européennes. Aujourd'hui, nous avons des incitations financières importantes : chaque déchet trié rapporte une subvention aux collectivités. Les pouvoirs publics nous incitent à limiter l'enfouissement ; en revanche, dès 2015, chaque tonne enfouie sera lourdement taxée à hauteur de 40€.

Les efforts réalisés ces dernières années sur le secteur du Var-Est en matière de tri sélectif des déchets ménagers, ont permis de passer de 90 000 tonnes à 50 000 tonnes enfouies. C'est encourageant pour la suite.

caveminfoes : Comment faire pour améliorer encore ces résultats ?

Aujourd'hui, nous devons relever ce défi pour notre Var-Est. Le problème est double et la mise en œuvre de certains leviers va permettre d'améliorer ces résultats. Nous devons optimiser la gestion des déchetteries intercommunales et les rendre encore plus efficaces afin de maximiser le tri des déchets produits sur notre territoire.

Ensuite, nous devons mettre en œuvre des centres de traitement et de valorisation des déchets ménagers. Ils produiront de l'énergie, du gaz et de l'électricité. A terme, ces mesures et ces équipements permettront de n'enfouir qu'une partie infime des déchets produits.

C'est en amont qu'il faut agir, en association et en aval, avec les centres de valorisation qui seront aussi des générateurs d'emploi. Nous sommes tous concernés par l'avenir de notre territoire et celui des générations futures.

Les moustiques n'auront pas notre peau !

La lutte contre les moustiques Tigre a repris ! Dès à présent, traquez seaux, soucoupes et pots de fleurs, siphons de sol, bacs de décantation, récupérateurs d'eau de pluie, bâches de rétention, y compris sous les dalles des terrasses d'appartements sur plots. Inspectez vos jardins, veillez à ce que la moindre eau, de pluie ou de lessivage, ne stagne nulle part. N'oubliez pas que ce moustique est vecteur potentiel de la dengue et du Chikungunya.

Renseignement ou demande d'intervention au
0 800 10 40 11.



Signature de la convention de partenariat avec la croix-rouge

L'emploi et l'avenir des jeunes s'ancrent sur le territoire



Dès septembre prochain, s'ouvrira l'Institut régionalisé de formation sanitaire et sociale sur le territoire de la CAVEM. Bénéficiaire de cet atout territorial est une réelle satisfaction.

A l'heure où les services à la personne connaissent un fort développement et représentent une forte dynamique de croissance, en terme de création d'emplois, maintenir des niveaux de formations correspondant aux besoins des jeunes générations est essentiel.

« Actuellement notre jeunesse est obligée d'aller se former à Nice, à Toulon, à Ollioules, Marseille ou Aix, explique Georges Ginesta, président de la CAVEM. Cette dynamisation du territoire permettra de conserver notre jeunesse sur le territoire de la CAVEM. »

Dès 2015, des formations de secrétaires médicales, d'aide soignant, d'aide médico psychologique seront proposées.

Pour qui ?

Ces formations s'adressent à tous, public scolaire, demandeur d'emploi ou dans le cadre de la formation continue : préparation au concours des métiers du sanitaire et du social, validation des acquis de l'expérience, mises à niveau (sécurité au travail).

<http://irfss-pacac.croix-rouge.fr>

Pour toute inscription, contacter l'établissement d'Ollioules au 04 94 93 66 00.

Les Centres Communaux d'Action Sociale : Des rencontres Santé pour bien grandir... Et bien vieillir

Les Centres communaux d'action sociale de l'Est-Var vous aident à prendre en main certains caps difficiles de la vie, avec l'appui et les conseils de spécialistes. Les huit cycles d'information et de prévention Santé organisés pour les seniors, ont été fidèlement suivis par une soixantaine de participants. Quant aux huit

rencontres dédiées au cycle d'éducation à la santé et au bien-être du jeune enfant, elles ont rassemblé une trentaine de participants.

Initiés par la CAVEM, ces cycles de rencontres seront renouvelés à partir d'octobre 2014.



Propriétaires bailleurs : rénovez, la CAVEM vous aide

Vous êtes propriétaire d'un logement que vous louez ? Vous disposez d'un logement vacant, inoccupé depuis des années ? En matière de rénovation de l'habitat, il existe des financements innovants et de véritables opportunités.



La CAVEM se mobilise pour mener à bien vos projets de rénovation. Associé aux aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), renforcé par celles des instances régionales et départementales et de l'Etat, le programme d'amélioration des logements privés de la CAVEM vous aide pour concrétiser vos projets de travaux.

Des aides financières et un accompagnement gratuit peuvent vous être apportés grâce à un dispositif financier attractif pour tout type de situation : remise aux normes de sécurité pour le logement loué, remise en état d'un logement vacant pour le marché locatif.

Aux subventions, viennent s'ajouter des avantages fiscaux : vous pouvez déduire de 30 à 60% des revenus fonciers bruts. La contrepartie repose sur votre engagement à pratiquer un loyer modéré, en fonction du marché locatif local, sur une durée limitée. Non négligeables, ces subventions peuvent être très encourageantes.

Valorisez votre patrimoine

Rénover, c'est aussi investir pour mieux anticiper : penser à la revente, par exemple, peut être un bon calcul. Pourquoi ne pas en profiter pour combiner d'autres types de travaux pour accroître la valeur patrimoniale de votre bien immobilier.

L'équipe d'animation de CitéMétrie, bureau d'études missionné par la CAVEM, est à votre disposition pour vous renseigner sur les aides financières, vous conseiller sur votre projet de rénovation et vous accompagner dans vos démarches tout au long de votre dossier.

Contactez CitéMétrie : N° Vert 0 800 320 120

Attention, ne vous lancez pas dans les travaux avant le dépôt de votre demande de subvention !

Infos sur les normes de décence et voies de recours auprès de l'ADIL 83 au **04 94 22 65 80**.

Expression de l'opposition

AGIR DANS LE RESPECT DE TOUS

Les structures intercommunales jouent d'ores et déjà un rôle majeur et sont appelées à le faire encore davantage dans l'avenir. Elles disposent dans ce cadre d'un transfert important de compétences et de ressources de la part des communes membres. Cela leur donne le devoir d'agir au mieux des intérêts de l'ensemble de ces membres.

La CAVEM n'échappe pas à cette règle. Pourtant, elle a cru bon de nommer comme vice-président représentant Fréjus un opposant minoritaire au sein du Conseil municipal, en contradiction flagrante avec la volonté clairement et démocratiquement exprimée par les Fréjusiens. Agir de la sorte envers la principale commune de la communauté d'agglomération n'est pas une erreur, c'est une faute !

Deuxième décision éminemment contestable, contre laquelle nous nous sommes également élevés, celle d'augmenter très sensiblement la pression fiscale pesant sur les habitants lors du vote du budget 2014. Ce alors même qu'élection après élection, les Français expriment leur ras le bol d'un matraquage fiscal sans précédent.

L'avenir de notre territoire nécessite certes des projets ambitieux, en matière de développement économique, d'équipements structurants, de propreté et de tri des déchets, ... Mais il impose aussi d'optimiser le fonctionnement de nos institutions. Cela passe notamment par une mutualisation raisonnée entre la CAVEM et ses villes membres, afin que l'intercommunalité ne soit enfin plus source de dépenses supplémentaires, mais au contraire d'économies grâce à la rationalisation des interventions.

Pour ce qui la concerne, Fréjus est prête à une coopération intercommunale étroite au bénéfice de notre territoire, riche de potentialités qui ne demandent qu'à être exploitées pour créer de nouvelles richesses. Encore faut-il que se développent des relations de confiance au sein de la CAVEM, qui ne doit pas voir s'établir une domination raphaéloise mais doit exercer son action dans le respect et l'intérêt de toutes les villes qui la composent.

Nous y veillerons tout particulièrement. Car cet équilibre est essentiel non seulement pour Fréjus et les Fréjusiens, mais aussi pour le devenir de la CAVEM, au service de l'ensemble de sa population.

David RACHLINE.

Maire de Fréjus, Conseiller communautaire

Infos ligne à l'heure d'été

• Réseau Agglobus :
Liaison Saint-Raphaël vers
Secteur Lieutenant - Pins de la Lègue
La ligne 1 est remplacée par la ligne 1 bis.
Desserte de la gare routière de Fréjus
et des parcs d'attraction.

• Réseau VarLib :
Liaison Nice Aéroport (Terminal 1)
vers Saint-Raphaël
La ligne 3003 desservant Fréjus
et les Adrets (parc relais)
6 vacations par jour dans les deux sens.
Depuis Saint-Raphaël :
1^{er} départ à 7h15, et le dernier à 19h30
Depuis l'aéroport de Nice :
1^{er} départ à 9h00, et le dernier à 21h30

www.cavem.fr
rubrique transports

AggloScènes



MAXIME LE FORESTIER ET VOLTAIRE ONT CHOISI AGGLOSCÈNES !

SAISON CULTURELLE 2014-2015

ABONNEZ-VOUS À PARTIR DU SAMEDI 7 JUIN

PALAIS DES CONGRÈS
DE SAINT-RAPHAËL

THÉÂTRE INTERCOMMUNAL
LE FORUM



INFOS : WWW.AGGLOSCENES.COM

AggloScènes est la saison culturelle partagée par Le Forum, théâtre de l'Agglomération Var Estérel Méditerranée, situé à Fréjus, et les scènes de la Ville de Saint-Raphaël : Palais des Congrès, Centre Culturel et Salle Félix Martin.